

ÉTALONNAGE ANNUEL

Procédure de retour et de calibration de votre ProLaser



Les sessions d'étalonnage sont prévues vers le 15 de chaque mois (sauf au mois d'août, pour lequel aucune session n'est organisée). Il est recommandé de nous contacter deux mois avant la date de la session choisie afin que nous puissions réserver votre créneau, enregistrer votre commande et organiser l'acheminement du ProLaser dans les temps.



2 MOIS AVANT
Vous nous contactez



FIN DE MOIS
Réception du ProLaser (10 derniers jours)



VERS LE 15
Session d'étalonnage



VERS LE 20 + 1 SEM.
Retour de votre ProLaser

RÉCUPÉRATION DE VOTRE PROLASER

Une procédure de dépôt vous sera envoyée par email : vous déposez le carton contenant la valise ProLaser, avec une étiquette Chronopost fournie, dans le Bureau de Poste officiel le plus proche de chez vous. L'adresse du bureau, ses horaires ainsi qu'une plage de dépôt « au plus tôt » / « au plus tard » (environ une semaine) vous seront communiqués — vous pouvez déposer votre colis dans n'importe quel Bureau de Poste officiel à partir de la date indiquée. L'enlèvement par transporteur n'est plus proposé. Après étalonnage, le ProLaser est testé puis retourné par TNT aux alentours du 20 du mois.

INFORMATIONS À NOUS COMMUNIQUER

-  La session désirée (le mois souhaité)
-  S'il s'agit d'un ProLaser 3 ou d'un ProLaser 4
-  Le numéro de série (4 ou 5 chiffres, sous / au dos de l'appareil)
-  L'adresse complète de retour, avec un contact sur place (prénom, nom et numéro de mobile)

CONTENU DE L'ENVOI

-  La valise d'origine antichoc, avec tous les accessoires : piles ou batteries, chargeur, prise allume-cigare...
-  Le carnet métrologique de l'appareil
-  Une feuille avec les références utiles : numéro de commande, numéro de série, session désirée, contact et adresse de retour
-  Le tout emballé dans un carton bien protégé, idéalement le carton d'origine

Durée d'indisponibilité : environ 3 semaines entre l'enlèvement et la relivraison (tests avant examen, examen indépendant, tests de sortie, renvoi). Votre appareil vous est retourné une semaine après son étalonnage et ses tests de sortie.

 Une question sur votre étalonnage ? Écrivez-nous à contact@virtuavia.com ou appelez-nous au **04 58 00 15 74**.

DEVIS TYPE

Proposition pour l'étalonnage annuel de votre ProLaser — Année 2026

VIRTUAVIA SARL

2 RUE MARCEL BENOIT

38000 GRENOBLE

FRANCE

SIRET : 428 797 450 00023 · RCS Grenoble : 428 797 450

N° TVA : FR 90 428 797 450

Nomenclature combinée : 8526 10 00

Téléphone : 04 58 00 15 74

Email : contact@virtuavia.com

Sites web : www.prolaser4.com · www.radarpreventif.com ·

www.gyrophed.fr · www.virtuavia.com

CLIENT — INFORMATIONS À COMPLÉTER

Prénom NOM

Fonction

Collectivité / société

Adresse

Code postal / Ville

Téléphone / Mobile

Email

Mode de règlement : **MANDAT ADMINISTRATIF VIA CHORUS PRO / VIREMENT BANCAIRE**

Échéance : **30 jours** après réception du matériel et de la facture

Facturation : au nom de votre collectivité, établissement public ou société.

RÉFÉRENCE	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U. HT	MONTANT HT
DEP	Dépôt par vos soins en Bureau de Poste	1	80,00 €	80,00 €
CERTIF	Certification, vérification et étalonnage annuel pour cinémomètre laser ProLaser 3 ou 4 — obligatoire tous les ans pour le contrôle-sanction	1	710,00 €	710,00 €
REXP	Frais de réexpédition du ProLaser 3 ou 4	1	Inclus	Inclus

Total HT 790,00 €

TVA 20 % 158,00 €

Total TTC 948,00 €

✓ **M. Jalabert, Directeur des Ventes** : merci de nous renvoyer ce devis signé, daté et tamponné avec la mention « **bon pour accord** », ou de nous envoyer un bon de commande officiel par email à contact@virtuavia.com pour passer commande.

DATE & SIGNATURE

« BON POUR ACCORD »

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ / SOCIÉTÉ

COORDONNÉES BANCAIRES

RIB — Pour vos règlements par virement ou mandat administratif

Retrouvez ci-dessous les coordonnées bancaires de VirtuaVia SARL, nécessaires pour procéder au règlement de votre devis par virement bancaire ou par mandat administratif Chorus Pro.



VIRTUAVIA SARL — RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN

FR76 3005 6002 8002 8022 0209 148

SWIFT / BIC

CCFRFRPP

Code banque

30056

Code guichet

00280

Numéro de compte

02802202091

Clé RIB

48



IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

SIRET

428 797 450 00023

SIREN

428 797 450

N° TVA intracommunautaire

FR90428797450

RCS Grenoble

428 797 450

Code APE / NAF

6201Z

Nomenclature combinée

8526 10 00



BON À SAVOIR AVANT VOTRE RÈGLEMENT

- ✓ Indiquez le **numéro de devis ou de commande** en référence / libellé de votre virement, afin d'accélérer le rapprochement de votre paiement.
- ✓ Conservez une preuve de virement ou de mandat administratif (avis de débit / accusé Chorus Pro).
- ✓ Envoyez-nous une confirmation par email à **contact@virtuavia.com** une fois le règlement effectué : nous vous adresserons la facture acquittée.

Une question sur votre règlement ou votre virement ? Écrivez-nous à **contact@virtuavia.com** ou appelez-nous au **04 58 00 15 74**.



VIRTUAVIA

2, RUE MARCEL BENOIT — 38000 GRENOBLE — FRANCE

RCS GRENOBLE 428 797 450 · SIRET 428 797 450 00023 · TVA FR90428797450



+33 4 58 00 15 74



www.prolaser4.com

contact@virtuavia.com